



## MARIAGE IMPROBABLE !!!

C'est avec un certain émoi, teinté d'un étonnement manifeste, que nous avons assisté à l'**Union de la CGT et de l'UNSA**, pour l'élection du nouveau Secrétaire du CHSCT lors de la séance du mardi 13 avril 2021.

**Depuis 2018**, notre collègue Nicolas BIDAULT FO était le Secrétaire : il a souhaité arrêter son mandat pour des raisons personnelles, tout en continuant son engagement en tant que membre.

Delphine SIRIEX FO, Secrétaire Adjointe, très impliquée au sein du CHSCT, s'est légitimement portée candidate pour le remplacer.

## SURPRISE !!!

Intervention de Jérôme LAVERGNE (Secrétaire Général UNSA et membre suppléant du CHSCT) qui propose Grégory VINCENT (CGT membre suppléant du CHSCT) comme candidat pour le poste de Secrétaire... !!!

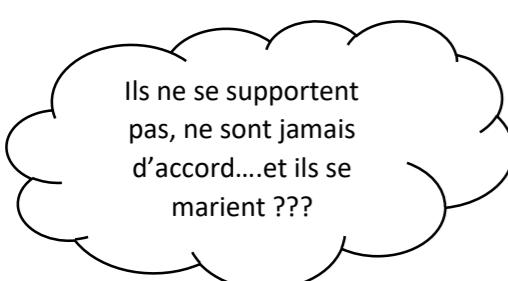


### L'élection a eu lieu :

**Grégory VINCENT CGT a été élu avec 5 voix (3 voix de l'UNSA et 2 voix de la CGT) et 3 voix pour FO.....**

Ont participé à ce vote :

- Pour **FO** : Nicolas BIDAULT – Delphine SIRIEX – Gilles DURHONE
- Pour la **CGT** Philippe MOREAU - Kris KHIDER (suppléant) – Grégory VINCENT (suppléant)
- Pour l'**UNSA** Jérôme LAVERGNE (suppléant) – Axelle MAINGUET – Caroline DESSAUVE



Contrairement à d'autres, le syndicat FO n'a jamais dévié de sa feuille de route.

La confiance se gagne, elle ne s'épouse pas...

Les p'tites



**FO Ville, CCAS et AGGLO DE BRIVE**

✉ 9 rue de Noailles – 19100 Brive la Gaillarde  
[fovilleccasagglodebrive@gmail.fr](mailto:fovilleccasagglodebrive@gmail.fr)



Fo-Ville-Ccas-Et-Agglo-De-Brive

Lettre d'Information – 2ème Trimestre 2021

## LE P'TIT EDITO

Vous êtes de plus en plus nombreux à lire notre journal et nous nous en félicitons. Chaque distribution est pour nous l'occasion d'échanger avec les agents, notamment sur leurs conditions de travail et les difficultés qu'ils rencontrent. Et, dans tous les services, le malaise est palpable. Surtout en période d'évaluation où le même constat est dressé à chaque fois. « A quoi sert une prime à la valeur professionnelle si le montant de celle-ci est figé ? Pourquoi ai-je toujours la même note ? Finalement, j'aurais préféré ne pas avoir de prime et garder mes jours d'ancienneté ? » Avec la mise en place de la prime à la valeur professionnelle, le projet de modernisation et d'harmonisation des relations sociales et humaines n'a pas eu l'effet escompté. Au contraire : jamais les agents n'ont autant souffert d'un manque de reconnaissance de la part de la hiérarchie.

**A votre bon cœur, Monsieur le Maire !!!!  
FO réclame une augmentation de 1 euro minimum par titre restaurant**

Depuis 8 ans, pas d'augmentation de la valeur faciale du chèque déjeuner. Jusqu'à présent, les maires qui se sont succédé, avaient à cœur d'essayer de compenser la baisse du pouvoir d'achat des agents de nos trois collectivités, en particulier par une augmentation de la valeur du chèque-déjeuner. Depuis 2002, tous les 6 ans en moyenne, la valeur du chèque-déjeuner était augmentée de 1 euro, soit 60 centimes à la charge de l'employeur et 40 centimes à la charge de l'agent (optimisation fiscale obligée).

**Depuis 2013, plus rien... ! En fait si...**

- La fin de l'avancement au minimum,
- La suppression des jours d'ancienneté,
- et depuis 6 ans, une diminution annuelle de 1% de la masse salariale (*point qui sera détaillé dans l'article relatif aux indemnités des élus*), portée par la suppression de nombreux postes et accompagnée d'une pression accrue sur l'ensemble du personnel.



**Qu'attendez-vous Monsieur le Maire ?** D'autant que les chèques déjeuners sont dans leur grande majorité dépensés en faveur « l'économie locale ».

Alors, pour 60 centimes par jour et par personne, vous feriez un premier geste pour prendre en compte la réalité économique dégradée de vos collaborateurs. Cet effort ne donnerait pas lieu à charges fiscales ou sociales supplémentaires et soutiendrait l'économie locale !!!

**Vous pouvez et devez faire mieux....que rien !**

### POUR INFORMATION :

- Au 1<sup>er</sup> juillet 2002 : la valeur du titre restaurant était de 5 €
- Au 1<sup>er</sup> juillet 2006 : la valeur du titre restaurant est passée de 5 € à 6 €
- Au 1<sup>er</sup> juin 2013 : la valeur du titre restaurant est passée de 6 € à 7 €

Nous sommes en 2021, soit 8 ans sans revalorisation.....

**La valeur moyenne du titre restaurant en France en 2020 était de 8 €**

Ne soyons pas « ingrats » : avec la mutualisation des services, nous sommes passés de  $20 \times 11$  chèques par an à  $19 \times 12$  soit une augmentation de 8 € par an.

## Assemblée générale : des élections, un nouveau bureau et une nouvelle dynamique.

L'assemblé générale du **syndicat FO Ville, CCAS et Agglo de Brive**, s'est tenu le 26 janvier et malgré la crise sanitaires, nous étions nombreux à y avoir participé (dans le respect des règles sanitaires). C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous accueillons de nouveaux adhérents, notamment prêts à s'investir au niveau du conseil syndical. Cette année encore, vous êtes nombreux à avoir rejoints nos rangs. Merci à vous pour votre nouvel engagement syndical.

A eu lieu également l'élection pour le nouveau bureau doit voici la composition :

- Stéphanie BRETIN (M.A.D.) : Secrétaire générale
- Jérôme DUBROCA (Régie logistique et Espaces Verts) : Secrétaire général adjoint
- Delphine SIRIEX (Marchés Publics) : Secrétaire générale adjointe
- Olivier RIBES(Sports) : Trésorier
- Nadine MONZAT – PLANE (SSIAD) : Trésorière Adjointe
- Jean-Jacques CHAMPAGNE (Affaires Générales) : Archiviste et communication
- Géraldine BARRY (Enfance Education) : Archiviste adjointe
- Jean-Pierre MICHOT (Sports) : Archiviste adjoint



## Les élections CNRACL 2021

Du 1er au 15 mars 2021 se sont tenues les élections du Conseil d'administration de la CNRACL (**Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales**). Grâce à votre soutien, le **syndicat FO sur Brive** est arrivé largement en tête lors de ces élections !!!



à tous les collègues qui nous ont fait confiance !

	FO	CGT	UNSA
VILLE	<b>36,30 %</b>	23,70 %	15,56 %
AGGLO	<b>27,40 %</b>	16,44 %	15,07 %
CCAS	<b>22,22 %</b>	33,33 %	33,33 %

## Vive la COVID 19.....Dites 36 ou 38 !!!

Heureux les agents qui ont été amenés à travailler pendant le 1er confinement, en contact direct avec nos concitoyens les plus fragiles, ils ont obtenu une « note de 38 » à leur évaluation. Voilà toute la reconnaissance de l'Administration pour leur dévouement. Pour rappel, une note, qu'elle soit de 33 ou de 38, donne lieu au versement d'une prime à la valeur professionnelle d'un même montant brut de 355 € et quelques centimes.

Et en 2021, notre petit doigt nous a dit que la consigne aurait été donnée aux chefs de service de ne pas accorder de notes supérieures à 36. Pourquoi une note de 36 ? Parce que c'est à partir de cette note que les avancements de grades seront étudiés. Pour les agents qui ont obtenu une note comprise entre 33 et 35, ils se verront attribués la même prime mais pour eux, aucun avancement possible. La logique nous échappe complètement !!



## Ponts : deux jours accordés

Monsieur le Maire – Président a tenu ses promesses : deux jours de ponts accordés cette année, comme il s'était engagé à le faire lors des négociations dans le cadre du projet d'harmonisation en 2016.

## Les procès-verbaux des CHSCT et CT sont en ligne

Vous pouvez dès à présent retrouver sur le site du **syndicat FO Ville, CCAS et Agglo de Brive** les procès-verbaux des séances du CHSCT et du Comité Technique. En effet, suite aux demandes répétées de **FO** que ces comptes rendus soient accessibles à chaque agent via le site intranet de la collectivité, et en l'absence de réactivité de celle-ci, nous avons décidé de vous les communiquer via notre propre site.



## Vers une suppression progressive des RTT.



Si, jusqu'à présent, les agents avaient le choix – tout relatif – de leur cycle de travail (35H, 36H, 38H30 ou 39H30), il semblerait que l'Administration est décidée de faire machine arrière. C'est en distribuant son journal trimestriel, que le **syndicat FO** s'est rendu compte que la mise en place du cycle de 35 H (sans RTT) était en train de se faire, de façon insidieuse et sans concertation avec les agents concernés. Il faut que croire que chaque début de mandat donne des idées « réformistes » et « unilatérales » à l'Administration !!

## PRIME GRAND AGE : Très belle satisfaction pour les agents du SSIAD

Depuis de nombreux mois, le **syndicat FO Ville, CCAS et Agglo de Brive** soutient les agents du SSIAD dans leurs revendications auprès de l'administration. Le travail de négociation qui a été mené a enfin porté ses fruits.

En effet, lors du conseil d'administration du CCAS du 2 mars 2021, a été votée l'attribution de la prime « Grand Age » afin de reconnaître l'engagement des agents du SSIAD auprès des personnes âgées et les compétences particulières à leur prise en charge. **D'un montant brut mensuel de 118 €**, cette prime sera versée de manière rétroactive au titre des fonctions exercées auprès des personnes âgées depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020. Il s'agit là d'une belle satisfaction et une belle reconnaissance pour l'équipe du SSIAD.

### NOUS NE LACHONS RIEN, SURTOUT PAS LES AGENTS DANS LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS.

C'est pourquoi le **syndicat FO Ville, CCAS et Agglo de Brive** continuera à défendre les revendications des agents du SSIAD en particulier pour le versement de la prime COVID accordée par l'ARS\* et l'organisation du temps de travail. Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'ensemble des agents du SSIAD sont passé à un cycle de travail hebdomadaire de 35 heures.

\* Décret n°2020-711 du 12 juin 2020 permettant la mise en place de la prime exceptionnelle en faveur des agents des EHPAD et des services de soins et d'aides à domicile mobilisés dans le cadre de l'épidémie de COVID 19



*De la considération, tu obtiendras*

*De l'avancement, tu espéreras*

*Tes congés, tu récupéreras,*

*Que la force soit avec toi*